

**Besançon Ville Ouverte aux Jeunes - Edition 1996 - «Rencontres Jeune
Création» - Adoption du projet - Demandes de subventions auprès du Conseil
Général et de la DRAC - Attribution de subventions**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Besançon Ville Ouverte aux Jeunes (BVOJ) en 10 éditions a démontré son utilité et sa nécessité dans le paysage culturel local régional.

L'édition 96 conserve l'esprit des éditions précédentes (BVOJ) et affirme une volonté de clarification (Rencontres Jeune Création) en s'appuyant sur des repères professionnels (Compagnies Professionnelles - Tremplin Jeunes Compagnies - structures de formations culturelles - intervenants professionnels dans des projets de pratique amateur...).

Les Rencontres 96 continueront de proposer des spectacles dans 3 domaines de création : le Théâtre - la Musique et la Danse avec une place privilégiée pour le Théâtre.

35 spectacles ponctueront la manifestation entre le 1^{er} et le 18 juin, au Kursaal, au Théâtre Municipal et en extérieur.

Le budget de l'ensemble de l'opération s'élève à 700 000 F et se décompose de la manière suivante :

- 180 000 F : Organisation générale (y compris valorisation du travail des services municipaux) ;
- 100 000 F : Communication (plaquettes - affiches et divers) ;
- 420 000 F : Aide aux projets (subventions et aides complémentaires et mise à disposition des salles de spectacles).

Il sera financé comme suit :

- 600 000 F : Ville de Besançon (inscrits au BP 1996),
- 50 000 F : Conseil Général du Doubs,
- 50 000 F : Direction Régionale des Affaires Culturelles de Franche-Comté.

Sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal est invité à :

- approuver le projet «Rencontres - Jeune Création» - BVOJ 96,
- autoriser M. le Maire à solliciter les subventions du Conseil Général du Doubs et de la DRAC,
- inscrire au budget le montant des subventions en recettes aux chapitres 41050/ 92 - 241 / 7471. 89029 (subvention de l'Etat) / 41050/92 - 241/7473.89029 (subvention du Département) au fur et à mesure de leur encaissement,

- verser les subventions suivantes :

- . 12 500 F à la Compagnie Boutique du Conte pour la création de «La Rose Rouge» (10 000 F) et un projet animation «Le Prince Achraf».
- . 5 000 F à la Compagnie L.T.S. pour une adaptation des «Trois Soeurs» de Tchekov.
- . 10 000 F à l'Association Frappé pour la création du nouveau spectacle de Max Athanase.

- . 2 500 F à la Coopérative Scolaire de l'Ecole des Bruyères pour un spectacle mêlant théâtre et percussion.
- . 10 000 F à la Compagnie Embarquez pour la création d'un spectacle de rue «Tout va Mal».
- . 5 000 F à l'association «En effeuillant la Marguerite» pour «Mauvais Plan sur la Comète».
- . 2 500 F à l'Association «Théâtre Sound Rire» pour un spectacle en langue des signes.
- . 2 500 F à l'IME Montfort pour une création collective avec des enfants de l'institution.
- . 2 500 F à l'Atelier Théâtre du Lycée Pasteur pour une adaptation «d'UBU» d'Alfred Jarry.
- . 5 000 F au Théâtre Alcyon pour Noce et autre pièces courtes de Tchekov.
- . 5 000 F au Théâtre du Tohu Bohu pour «Minder Party» création collective.
- . 7 500 F à l'Association Amanite Phalloïde pour «C'est arrivé demain» spectacle inspiré de Brecht et «Paroles de Femmes» par de jeunes comédiennes.
- . 5 000 F à l'Embarcadère pour le spectacle autour des techniques burlesques mis en scène par C. Pageault.
- . 2 500 F au Theatr'Ouvert pour son projet Cargo (utilisation du Théâtre comme moyen d'insertion).
- . 5 000 F au Théâtre Universitaire de Franche-Comté pour sa création sur le thème de la Ville.
- . 5 000 F à la Compagnie du Colibri pour son spectacle en direction du jeune public.
- . 10 000 F à la Compagnie du Courant d'Air pour son projet chorégraphique dans un lieu de patrimoine.
- . 5 000 F à l'Association Jeunes Musiciens et Danseurs du Conservatoire pour son projet autour de «Cadmus et Hermione» de Lully.
- . 5 000 F à la Compagnie Ric-Rac Felmoud à Saïgon pour son spectacle sur Georges Brassens
- . 10 000 F à l'association «L'oreille Interne» pour sa création musicale intégrant des bruits urbains.
- . 5 000 F à la Troupe en Trop pour «Cinéphalium» associant rock et théâtre.
- . 5 000 F à la MJC de Damparis pour son spectacle comédie musicale «Graine d'acteurs».
- . 2 500 F à l'Orchestre Universitaire pour son concert associant musique classique et pièces pour percussions.
- . 5 000 F au SUAPS pour la participation et l'organisation à une présentation de différents ateliers de danse.

Ces subventions seront versées sur note du Service Culturel.

La dépense totale, soit 135 000 F, sera prélevée sur l'imputation 41050/92.241/ 65748.89029.

M. BONNET : Monsieur le Maire, vous soulignez à juste titre que BVOJ s'est ancré dans le paysage de notre printemps à Besançon. Il se développe également un salon de la jeunesse. Ne pourrait-on réfléchir à une manifestation qui ait une envergure, une portée plus nationale autour de la notion de jeunesse, autour des notions d'innovations qui sont importantes pour la Ville de Besançon, innovations aussi bien culturelles que scientifiques, quelque chose qui soit plus attractif sur le plan national, à l'image

du Printemps de Bourges, des Eurockéennes ? On sait que cela est globalement plutôt favorable aux villes qui en bénéficient. Ne peut-on pas avoir un printemps à Besançon qui ait une envergure plus nette en englobant ces différentes manifestations ? Est-ce qu'une réflexion est menée dans ce domaine ?

M. LE MAIRE : Une commission des jeunes se met actuellement en place. Elle pourra mener cette réflexion qui concerne effectivement les jeunes. Mais le Printemps de Bourges c'est le Printemps de Bourges et il ne faut pas toujours copier ce qui se passe ailleurs car ce n'est généralement pas concluant. A Besançon, on a d'un côté un salon de la jeunesse, de l'autre des rencontres entre jeunes sur le plan de la culture proprement dite et des animations culturelles.

M. DUVERGET : Une simple réflexion sous forme de boutade au sujet du sigle. Pour dire Besançon Ville Ouverte aux Jeunes, c'était relativement facile : BVOJ. Pour Rencontres Jeune Création, avez-vous prévu de le dire sous forme de sigle et comment ?

M. LE MAIRE : On verra cela !

M. FERREOL : Nous n'avons pas encore tranché définitivement sur le sigle. Pour l'instant la formule Rencontres Jeune Création veut surtout exprimer une phase de transition et d'évolution, le passage d'une manifestation qui au départ, vous le savez, était très largement spontanée, ouverte à un maximum d'associations, à quelque chose d'un peu différent et je crois très original. Et là j'en profite pour répondre à M. BONNET que ce n'est pas du tout du même type que les Eurockéennes ou le Printemps de Bourges. Lorsque vous nous invitez à conduire une réflexion, encore faudrait-il se mettre d'accord sur l'objectif poursuivi. Cette manifestation a, je crois, comme originalité, et la formule Rencontres Jeune Création l'exprime assez bien, d'être tournée vers la jeune création, sans demander aux gens d'où ils viennent c'est-à-dire que nous avons à la fois des amateurs exigeants, par exemple des gens qui travaillent dans le cadre d'ateliers artistiques qu'ils soient dans l'Education Nationale ou ailleurs, dans des établissements de formation mais aussi des jeunes compagnies qui sortent souvent d'établissements de formation artistique et qui ne sont pas vraiment professionnelles. En tout cas, on ne leur pose pas la question mais on essaie de les encourager à travailler dans ce qui est peut-être le plus novateur dans cette idée de rencontre. Donc je crois vraiment que c'est l'idée de tremplin que nous cherchons à promouvoir et ce n'est pas du tout l'orientation des Eurockéennes, et de plus ce n'est pas le même budget. Ce n'est pas non plus les Rencontres de Bourges mais pour vous donner une idée pour illustrer mes propos, savez-vous que lorsque la Région de Franche-Comté avec la DRAC a voulu, l'été dernier, présenter dans le cadre d'une manifestation très intéressante «Franche-Comté en Avignon» ce qui était le plus intéressant en Franche-Comté, savez-vous que plus de la moitié des compagnies présentes étaient des compagnies nées dans BVOJ. Je donne cet exemple parce que je crois que nous faisons un travail de défrichage, d'encouragement. Je pourrais vous citer des noms maintenant bien connus, à qui nous avons donné la possibilité de démarrer, de se confronter à un public et de faire un travail d'apprentissage dans le cadre de cette manifestation. Voilà un peu l'orientation de la manifestation.

M. BONNET : Je crois que j'ai été mal compris. J'ai cité Bourges, j'ai cité Belfort, j'aurais pu citer d'autres villes Avignon et d'autres. Je ne demande pas qu'on copie ce qui se fait ailleurs. Je posais seulement la question : est-ce qu'on se contente de ce qu'on fait ici qui est bien et qui est intéressant pour les Bisontins ou est-ce qu'on se donne les moyens de faire mieux connaître cela et d'attirer du monde à Besançon par ce biais-là ? Ma question portait là-dessus et pas du tout sur le fait d'imiter quelqu'un d'autre.

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.

Visa préfectoral du 26 avril 1996.